



Point d'information

LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE SPORTIVE 2018-2019

L'année scolaire 2018-2019 sera rythmée par trois temps forts sportifs : la « **journée nationale du sport scolaire** » en septembre, « **la semaine olympique et paralympique** » en février et la « **journée olympique** » le 23 juin 2019. Le ministère de l'éducation nationale avec le ministère des sports, ainsi que leurs partenaires comme le comité d'organisation des jeux olympiques (COJO), le comité national olympique et sportif français (CNOSF) et l'ensemble des fédérations sportives scolaires (USEP, UNSS, UGSEL) entendent dynamiser la pratique sportive des élèves et développer les passerelles entre l'école et le monde sportif, en profitant de la dynamique que crée l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024.

1. LA JOURNEE NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE (JNSS)

La **JNSS 2018 est fixée au mercredi 26 septembre 2018**. Cette journée a pour objectifs de faire connaître et promouvoir les activités des associations sportives d'école ou d'établissement et des fédérations sportives scolaires tant auprès des élèves que des parents, du mouvement sportif et des collectivités territoriales, contribuant ainsi au développement du sport scolaire. A l'occasion de cette JNSS 2018, des manifestations à la fois sportives, ludiques et ouvertes à tous, seront organisées sur tout le territoire en lien avec la thématique "**égalité filles-garçons**".

Cette journée sera précédée par la première « Fête du sport » organisée du 21 au 23 septembre 2018 par le ministère des sports. Elle reste intégrée à l'opération « **Sentez-vous sport !** », semaine de promotion de la pratique d'activités physiques et sportives auprès du plus grand nombre, pilotée du 23 au 30 septembre 2018 par le CNOSF et s'inscrit également dans le cadre de la « **Semaine européenne du sport** ».

Pour assurer la réussite de cette JNSS 2018, la mobilisation de tous les acteurs au niveau académique est nécessaire. **La possibilité de banaliser tout ou partie de la matinée de la JNSS doit ainsi permettre la conduite d'actions bénéficiant à l'ensemble des élèves, ainsi que la continuité avec les activités de l'association sportive se déroulant l'après-midi**. Il convient de veiller à l'intégration de cette journée dans les différents projets d'école ou d'établissement mais aussi dans le plan de développement du sport scolaire intégré au projet académique.

L'ensemble des informations relatives à la JNSS 2018 est accessible sur la page Eduscol dédiée : <http://eduscol.education.fr/cid57378/journee-nationale-du-sport-scolaire.html>



Point d'information

2. LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE 2019

La 3^{ème} semaine olympique et paralympique (SOP) sera organisée du 4 au 9 février 2019. Dans le cadre de la préparation des Jeux de 2024, cette semaine s'adresse aux enfants et adolescents, de la maternelle au lycée, et donne l'occasion d'organiser des activités sportives dans tous les établissements scolaires.

Ses objectifs :

- **Utiliser le sport comme outil pédagogique** : tous les enseignants quelle que soit leur discipline d'enseignement sont invités à mettre en place des activités sportives mêlant par exemple sport et mathématiques ou sport et histoire.
- **Sensibiliser aux valeurs olympiques et paralympiques** en mobilisant les outils éducatifs et ludiques mis à disposition et en faisant découvrir les disciplines olympiques et paralympiques aux élèves, en collaboration avec le mouvement sportif. Des ateliers de pratique sportive pourront être organisés en présence d'athlètes.
- **Faire découvrir le handicap** : tous les élèves seront amenés à pratiquer du handisport pour apprendre à se mettre à la place de l'autre. Des séances de sensibilisation au handicap, avec des mises en situation, de la pratique et des rencontres d'athlètes paralympiques seront ainsi organisées.
- **Éveiller à l'engagement bénévole.**

Cette opération est l'occasion de travailler des thématiques telles que le *fair-play*, les valeurs du sport et de l'Olympisme ou encore l'égalité, la santé et l'inclusion des élèves en situation de handicap. Animations sportives, interventions d'athlètes dans les écoles et enseignements aux couleurs du sport et de l'Olympisme sont au programme.

3. LA JOURNÉE OLYMPIQUE DU 23 JUIN 2019

Créée en 1948, la **Journée olympique se déroule chaque année le 23 juin**. Cette date marque la naissance du Mouvement olympique moderne et la fondation du Comité International Olympique (CIO). Au-delà de la manifestation sportive, cette journée internationale sert à promouvoir dans le monde entier les valeurs olympiques sur la base de trois piliers "bouger, apprendre et découvrir".

Partout en France, de nombreux événements seront organisés pour s'unir autour des valeurs de l'Olympisme. À l'occasion de cette Journée olympique des activités physiques et sportives, des conférences, des démonstrations sportives, des rencontres avec des athlètes ayant participé aux Jeux Olympiques et bien d'autres événements pourront être organisés au sein des écoles et établissements.